

Jean-François Daguzan
Directeur adjoint à la Fondation pour
la Recherche Stratégique

Armées et société dans le monde arabe : entre révolte et conservatisme

(février 2013)

Résumé

Les événements qui se sont déroulés depuis l'année 2011 en Tunisie, en Égypte, en Libye, au Yémen et en Syrie remettent en évidence le rôle de l'armée dans les pays arabes et, plus précisément, dans les situations de transition politique ou de rupture révolutionnaire. Qui plus est, ces deux processus illustrent des rapports différents de l'armée avec le pouvoir qui rendent compte des dichotomies considérables pouvant exister d'un pays à l'autre dans les relations civilo-militaires et notamment dans l'interaction qui les noue. Dans l'histoire, les armées ont joué un grand rôle dans les processus de changement de régime (même si elles ont été plus souvent associées à la constitution de régimes autoritaires). Elles peuvent également jouer un rôle actif ou passif dans les mouvements de démocratisation. Cet article, à partir de l'apport théorique existant, essaye de réévaluer le rôle et la place des armées dans les processus politiques dans une période de transformation en profondeur du monde arabe.

Abstract

The events which have unfolded since 2011 in Tunisia, Egypt, Libya, Yemen and Syria have brought back to the fore the role of the military in Arab countries, more precisely in situations of political transition or of revolutionary rupture. These two processes underline the variety of relationships between the military and the political leaders, with, as concerns the nature of civil-military relations, huge differences from one country to another. Throughout History, the militaries played quite a substantial role in regime change processes (in most cases they were associated to the establishment of authoritarian regimes). They can also play an active or passive role in democratization processes. This paper, based on the available theoretical literature, aims at reassessing the role and place of the militaries in political processes in the context of the ongoing deep transformation of the Arab world.

Les événements qui se sont déroulés depuis l'année 2011 en Tunisie, en Égypte, en Libye, au Yémen, en Syrie et ailleurs remettent en évidence le rôle de l'armée dans les pays en développement et, plus précisément, dans les situations de transition politique ou de rupture révolutionnaire. Qui plus est, ces deux processus illustrent des rapports différents de l'armée avec le pouvoir qui rendent compte des dichotomies considérables pouvant exister d'un pays à l'autre dans les relations civilo-militaires et notamment dans l'interaction qui les noue. Dans l'histoire, les armées ont joué un grand rôle dans les processus de changement de régime (même si elles ont été plus souvent associées à la constitution de régimes autoritaires). Elles peuvent également jouer un rôle actif ou passif dans les mouvements de démocratisation.

Armées, pouvoir et société : des relations complexes

L'insertion des forces armées dans les sociétés nationales relève de processus politico-sociaux anciens souvent fortement liés à l'histoire de chaque pays. Toutefois, les études menées dès les années 1950 aux États-Unis sur les armées des pays en développement montrent une structuration et une sociologie relativement homogènes de l'action de l'armée en politique. Elles montrent qu'il n'y a pas de prédestination de dangerosité potentielle de la nature des armées pour le pouvoir civil, mais, qu'il existe en revanche une relation de causalité entre la conjuncture politico-stratégique, les conditions économiques et sociales et l'exercice du pouvoir.

L'analyse en matière de sociologie militaire n'est pas nouvelle. Dès les années 1950, les États-Unis ont créé un courant d'étude de sociologie militaire (notamment l'école de Chicago) afin d'étudier le rôle des militaires dans la structure de pouvoir des nouveaux pays décolonisés¹.

Ainsi, des chercheurs aussi prestigieux que Samuel Huntington (*The Soldier and the State*, 1957) firent-ils leurs premières armes dans ce domaine. D'autres comme William Zartmann travaillèrent sur les élites (*Elites on the Middle East* (1966) ou avec Abeed, (*Beyond Coercion: the durability of the Arab State – 1988*), pour ne citer que les auteurs et ouvrages majeurs. En France, quelqu'un comme Alain Rouquié étudiera le phénomène pour l'Amérique latine. Depuis les années 1960, l'intérêt pour l'analyse du lien militaire/État/société dans les pays en développement s'est peu à peu affaibli, même si des ouvrages parurent encore régulièrement (celui de Dominique Bangoura pour les pays africains en 1984, de Bernard Labatut sur l'Espagne², notam-

ment, et surtout *Armed Forces in the Middle East: Politics and Strategy* de Barry Rubin et Thomas Keaney)³. En France, quelques travaux seront poursuivis sur le monde arabe sans que le sujet ne s'impose réellement⁴. Pourtant, les militaires étaient bien partout...

Les travaux concernant l'implication des militaires dans la vie politique des pays se sont orientés vers deux thématiques principales : l'interaction État – armée – société – pouvoir et les processus de professionnalisation (qui, pour les armées occidentales, ont pu évoluer sur un mode de plus en plus autonome du lien au politique – cf. *From Warriors to Managers* de Michel Louis Martin⁵).

Les travaux des années 1960-1970 ont porté d'abord sur l'implication des forces armées en politique dans les processus de décolonisation et de modernisation. Ces travaux ont permis à certains de leurs auteurs de faire émerger un certain nombre de concepts importants de sociologie de l'État – ainsi, la notion « d'État garnison » (*Garrison State*), initialement dédié à la situation du Japon d'avant guerre, aurait pu quasiment être inventée pour Israël⁶. D'autres notions importantes sont également apparues progressivement : *Stratocratie* (gouvernement du militaire – énoncé par Cornélius Castoriadis pour qualifier l'Union soviétique⁷) ; *Kleptocratie* : captation de l'État et exploitation de ses ressources par une caste (parfois militaire) ou des groupes alliés/concurrents ; État prétorien (*Praetorian State*), etc.

Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, les « jeunes » États ont, dans l'ensemble, connu ce que nous avons appelé auparavant un « surinvestissement en souveraineté »⁸. Celui-ci a conduit à l'accroissement corrélatif des forces armées et de leurs moyens. Pour peu qu'une menace périphérique se profilât, ce mouvement pouvait prendre des proportions considérables. Mais dans l'ensemble, et à l'exclusion notable d'Israël, l'armée aura dans la plupart des pays du Moyen-Orient notamment, joué un rôle dual : celui de défenseur du pays, bien évidemment, mais aussi, avec des nuances, celui de gardien de l'ordre public (pour ne pas dire « bras armé » du groupe au pouvoir).

De la même façon, les processus de « civilianisation » sont globalement bien connus comme le sont les modes de contrôle politique. Les travaux antérieurs de l'auteur de cette note (Espagne, Maghreb⁹) montrent à la fois l'insertion et la prépondérance de l'armée comme substitut aux carences administratives de l'État dans une phase de construction ; mais ils font également apparaître le contrôle rapidement

exercé par le leader autoritaire qui s'impose plus ou moins rapidement et marginalise son corps d'origine (à l'exclusion de phases particulières comme la guerre civile algérienne, par exemple, où un processus coopératif se met en place).

La civilianisation intervient progressivement dans le cadre d'une évolution vers des processus démocratiques (Espagne, Chili, Grèce, etc.). La « réforme des systèmes de sécurité » (RSS) que développe, entre autres outils de politique de sécurité, l'Union européenne s'inscrit désormais dans le développement des stratégies coopératives de promotion de la gouvernance.

Typologie d'un phénomène complexe

Ces éléments liminaires font ainsi apparaître des catégories différentes du lien armée – pouvoir – société :

- Le cas israélien : contrôle démocratique mais *État-garnison*¹⁰, avec le « Général » comme figure emblématique de l'homme politique providentiel parce qu'ayant fait ses preuves dans la défense du pays (Rabin, Barak, Sharon, pour ne citer que les Premiers ministres) ;
- Deux cas extrêmes : la Turquie ou la démocratie sous contrôle militaire (en déclin) et la Tunisie ou (jusqu'au 14 janvier 2011) l'armée sous contrôle très autoritaire ;
- Les cas des régimes autoritaires ex-progressistes où l'armée est un des piliers du régime, mais l'un d'entre eux seulement même si cette institution a assuré la prise de pouvoir du leader ou du groupe dominant : Syrie, Égypte, Algérie (archétype : l'armée sous Franco) ;
- Le cas de la Jordanie et du Maroc (et des monarchies du Golfe) où l'armée demeure à caractère néo-patrimonial (ceci devant être affiné dans chaque pays)¹¹.
- Le cas de la Mauritanie où coups d'États et leaders militaires se sont succédés jusqu'au dernier coup du 3 août 2005 ; reproduisant un schéma déjà largement décrit par les auteurs classiques réunissant : faiblesse de l'État, insuffisance d'espaces de médiations politiques et démocratiques¹², pauvreté et crise économique endémiques, permanences tribales, environnement géostratégique à risque et, dans ce cas particulier, problèmes structurels socio-politiques (difficile cohabitation des « Maures », dominants, et des « négro-africains »)¹³.

Ainsi, réfléchir aux phénomènes de transition démocratique implique donc d'analyser comment évoluent les sociétés militaires et d'évaluer la place que les armées occupent aujourd'hui dans la société, et au sein du pouvoir à la lueur des mouvements actuels.

L'article – qui ne traitera pas des cas spécifiques turc, mauritanien et israélien – s'attache donc à :

- Étudier, dans la mesure des données disponibles, la relation des armées avec la société et le pouvoir ;
- Dégager un tableau des similarités et divergences des structures et s'attacher, dans la mesure du possible, à tirer quelques lignes prospectives.

Évolutions du pouvoir militaire dans le monde arabe : du coup d'État permanent à l'influence

Les armées arabes, quand elles s'impliquèrent en politique, furent porteuses de grands espoirs. Dans les années 1960, les observateurs y voyaient, notamment avec la décolonisation, le vecteur d'une modernisation accélérée du pays dans la mesure où seule cette institution était véritablement structurée et capable de faire franchir au pays le cap du développement et de la stabilité. Il fallut déchanter. Aujourd'hui, c'est comme force conservatrice que ces armées semblent se caractériser.

La première période : prendre le pouvoir et changer la vie

Des années 1950 aux années 1970, les coups d'État militaires sont fréquents dans le monde arabe. Les monarchies post-coloniales liées à l'Occident sont le plus souvent balayées par des officiers dits « libres » (modèle égyptien). La Syrie, l'Irak et surtout l'Égypte en sont l'expression la plus aboutie. En 1965, en Algérie, le colonel Boumediène dépose le premier chef d'État, Ben Bella, et installe le contrôle militaire sur le pays pour une durée indéterminée. Khadafi et les « jeunes officiers » déposent le roi Idriss en 1969. D'autres coups échouent comme au Maroc ou en Jordanie (Septembre noir) en 1970. Ces mouvements portés par de jeunes militaires s'appuient le plus souvent sur une idéologie dite « progressiste » soutenue par le camp soviétique et affichant des objectifs socialisants. L'opposition à Israël et la réponse à l'incapacité réelle ou supposée du pouvoir en place à assumer ce rôle est l'autre élément structurant de ces soulèvements¹⁴.

La période de la stabilité : influencer et s'enrichir

Après cette période tumultueuse, les armées s'insèrent d'une manière ou d'une autre dans le système du pouvoir. En Égypte ou en Algérie, elles s'installent dans la gestion administrative du pouvoir et occupent par capillarité directement ou indirectement les domaines économiques.

Les militaires arrivés au pouvoir avec l'aide de leurs pairs éliminent ou marginalisent ceux qu'ils considèrent comme des concurrents potentiels, soit les noient sous les faveurs. Dans la Tunisie de Ben Ali c'est l'armée en son entier qui est tenue sous contrôle alors que le pouvoir s'appuie sur les forces de sécurité. En Libye quand s'installe le pouvoir quasi absolu de Kadhafi à partir de 1973 puis la création officielle de la Jamahiriya (1977), l'armée (officiellement dissoute) est étouffée sous les différents services qui s'autocontrôlent¹⁵. Les militaires occupant les postes ministériels ou administratifs les plus importants ne valent que pour la tribu ou le groupe qu'ils représentent. Par ailleurs, il arrive à partir d'un certain moment que le leader ex-militaire finisse par se couper de son lien avec son corps d'origine (Ben Ali, Moubarak). Ce parti pris, souvent volontaire afin de ne pas se sentir lié par la structure dont il est issu, représente à terme un risque politique pour le leader comme les événements récents l'ont démontré (Tunisie, Égypte).

Dans les pays à pouvoir néo-patrimonial (essentiellement les monarchies), le pouvoir en place établit son contrôle par les allégeances familiales des chefs ou en cherchant l'équilibre et les oppositions minorités/majorité. En Jordanie, le roi s'appuie sur les Bédouins. Au Maroc le souverain assure une gestion fine des relations avec les plus hauts responsables et diversifie ses appuis (en se reposant notamment sur la gendarmerie royale). En Syrie, l'armée conventionnelle reflétant la pluralité de la nation et donc la majorité sunnite, le pouvoir assure son contrôle avec diverses forces spéciales et/ou de sécurité issues de sa minorité alaouite et commandées par la famille¹⁶.

Ainsi durant les années 1980-1990-2000, les armées (en dehors du cas mauritanien¹⁷) sont elles restées dans les casernes. L'embourgeoisement de la hiérarchie militaire devient une réalité. Seule l'Algérie, avec la guerre civile, est un cas à part, car elle conjugue suspension du modèle constitutionnel (de 1992 à 1998), professionnalisation des corps d'élite et embourgeoisement.

Au Yémen, la situation est particulière eu égard à la réunification des deux républiques du Yémen en 1990 (impliquant la fusion des deux armées) puis la guerre de sécession de 1994 qui se tradui-

sit par la victoire du Nord entraînant une restructuration des dites forces. Le président Saleh assumant, jusqu'à l'insurrection de 2011, également le rôle de chef d'état-major¹⁸. Ahmed, le fils du président Saleh était le chef de la Garde républicaine. Ceci-dit, ce modèle n'est pas une garantie absolue car elle est conditionnée par la fidélité des chefs sur lesquels il s'appuie. Or, le général rebelle Ali Mohsen al-Ahmar, demi-frère de Saleh (et représentant la grande tribu des Hashid¹⁹), qui contrôlait 50 % des moyens militaires yéménites, finit par passer dans l'opposition. Malgré son caractère néo-patrimonial, le système se délitait alors que les autres insurrections (Houttite et Zäidite) et l'action d'Al Qaïda dans la péninsule arabique continuaient de se développer²⁰. Après de nombreux atterrissements et une blessure grave suite à un attentat, Saleh a quitté le pouvoir en janvier 2012 à l'issue d'un compromis négocié entre les États-Unis, l'Arabie saoudite et les éléments du pouvoir. Aujourd'hui le nouveau président, Abed Rabbo Mansour Hadi, a réussi à éliminer tous tenants de l'ancien pouvoir et à reconstituer un autre équilibre politique²¹ – pour combien de temps encore ?

Modèles théoriques

Plusieurs modèles de rapports armée/pouvoir peuvent être dégagés. Ils ne sont pas exclusifs l'un de l'autre.

Modèle d'allégeance rétribuée

L'armée est un pouvoir économique parmi les autres : dans le modèle occidental, les armées participent de l'économie nationale par le budget qui leur est attribué par l'État et par les dépenses que celles-ci redistribuent (notamment au niveau local). Les restructurations militaires sont souvent vécues comme des drames par les collectivités locales lors des suppressions de régiments ou autres implantations. Dans les pays évoqués, l'armée est un acteur économique au-delà de ces retombées. Ainsi l'armée marocaine profite de son implantation au Sahara occidental pour en tirer des bénéfices en termes commerciaux²². En Égypte, comme d'ailleurs au Pakistan²³, l'armée contrôle des pans entiers de l'activité du pays. Ce modèle répercute en fait le schéma chinois qui trouva son point d'orgue à la fin des années 1990 quand l'armée chinoise disposait d'un système économique parallèle et autonome au sein de l'économie chinoise²⁴.

En Syrie, « *Nombre de militaires de haut rang se sont enrichis au fil des années de manière démesurée, du fait que l'armée tient la principale route reliant le pays au Liban : des limousines de luxe ou d'autres types d'équipements high-*

tech sur lesquels l'État socialiste prélève des taxes d'importation allant jusqu'à 250 % entrent ainsi dans le pays sous le manteau, pour être revendus au noir »²⁵ note Susanne Koelbl.

En Égypte, notent Belkaïd et Lehmicci : « *comme toute grande entreprise, l'armée a diversifié ses activités et investi un nombre important de secteurs civils, au point de représenter 20 % de l'emploi national. Cette diversification remonte aux années 1970 où, en échange d'une approbation de la politique d'Infitah de Sadate et surtout aux accords de Camp David, l'armée a bénéficié de l'accès à plusieurs secteurs allant de l'électronique à l'agriculture, en passant par le tourisme et divers services. Les activités économiques de l'armée sont à la fois une réalité et un tabou, explique un analyste du centre de recherche d'Al Ahram. Personne n'a une idée exacte de tout ce qu'elle contrôle comme business mais c'est énorme.*

Selon l'estimation d'un diplomate américain, le chiffre d'affaires global d'Egyptian Army Inc. atteindrait les 5 milliards de dollars (3,69 milliards d'euros). A cela il faut ajouter l'aide annuelle américaine de 1,2 milliard de dollars (886 millions d'euros) entièrement destinée à l'armée (sur une aide totale de 2 milliards de dollars) sous forme d'achat d'armements ou de transferts technologiques »²⁶.

Sans atteindre le niveau d'insertion économique des armées égyptiennes, les cadres de l'armée marocaine ont été choyés par le pouvoir. Les coups d'État de 1971 et 1972 conduisirent le *Makhzen* à renforcer son contrôle politique sur l'armée mais aussi à lui assurer un confort suffisant et apte à lui ôter des envies de rébellion. « *Le haut de la hiérarchie a été bien servi ; augmentation substantielle des salaires, logements de standing adéquats, avancement de grades circonstanciés et autres avantages non négligeables »²⁷.*

Des cas d'enrichissement personnel furent constatés et font l'objet récurrent des critiques d'opposants²⁸. Mais les experts s'accordent pour penser qu'il n'y a pas au Maroc « d'enclaves commerciales » militaires comme elles peuvent exister de manières différentes en Égypte et en Algérie²⁹.

En Libye, des cas d'enrichissement personnel furent également notés, mais eu égard à l'absence de sanctions, il semble qu'il se soit agi de rétributions indirectes accordées par le « Guide ». Ils furent en tous cas dépourvus de sanctions. Des ventes clandestines d'armes auraient également impliqué des responsables militaires libyens³⁰.

Modèle clanique

La Syrie et la Libye sont les deux exemples les plus marquants de ce modèle. L'armée (et surtout les unités réellement opérationnelles chargées de la protection du régime) est sous le contrôle de la famille ou des proches du groupe dirigeant sous une forme tribale. Le Yémen se rapproche aussi de ce modèle – même s'il est aujourd'hui contesté de l'intérieur³¹. En Syrie, la tradition du pouvoir des Al-Assad a mis, dès le départ, la Garde républicaine dans les mains de l'homme de confiance du chef. Pendant la grande révolte des Frères musulmans des années 1980, c'est Rifaat Al-Assad, frère du président, qui assurera le massacre des villes de Homs et Hama, pilonnées par l'artillerie pendant des jours – opération qui fit des dizaines de milliers de victimes. Comme le note Eva Bellin, « *les liens ethniques [et/ou familiaux, nda] sont utilisés pour garantir la loyauté* » et « *la fiabilité politique s'impose sur le mérite dans les promotions* »³². Ces considérations sont valables presque partout mais plus particulièrement dans des pays comme l'Arabie saoudite, l'Irak, et bien sûr la Syrie qui doit sa résistance à l'organisation du pouvoir essentiellement autour de la minorité alaouite.

Aujourd'hui, ces services de sécurité et autres forces spéciales sont dirigés par des proches de la famille Al-Assad, même si un fort renouvellement a été opéré ces dernières années³³. L'entourage direct de Bachar détient la réalité du pouvoir : « *la parentèle du président par filiation (comme son frère Maher Al-Assad, colonel de la Garde républicaine, son oncle maternel Muhammad Makhoulf ou le fils de celui-ci, le très puissant homme d'affaires Rami Makhoulf), mais aussi celui de la parentèle par alliance (comme l'époux de sa sœur Bouchra, Assef Chawkat³⁴, dont la carrière au sein de la Sécurité militaire a été fulgurante depuis son mariage)* »³⁵. Les fils du colonel Kadhafi étaient également engagés dans la direction des unités spéciales chargées de la protection du régime.

De ce point de vue, le groupe des « officiers libres » libyens dont surgira Kadhafi sont-ils aussi la parfaite expression des équilibres tribaux et urbains de ce pays : Kadhafi vient de Syrte et représente la tribu des Kaddhafa ; Jalloud de Sebba et représente les Megharha ; Omar el Mehichi représente les Couloughli (vieilles familles circassien-nes) ; Mohammed el M'Gharief, (Jdabia et tribu des Mgharba) ; Béchir Hawwadi (Oueddene et notables religieux Achrafs) ; Mohamed Nejm (Benghazi) ; Abdelmonem (Janzour) ; Khouildi El-Hmidi et Mustapha El-Kharroubi (Zaouia) ; Abou-Baker Younès Jabeur (Augila – mère tchadienne)³⁶. Bien plus que l'ex-

pression d'un pouvoir « militaire », la révolution libyenne puis le système Kadhafi furent-ils l'expression de l'équilibre des tribus. Quand celui-ci fut rompu, le régime (avec l'aide des puissances occidentales) s'effondra. On s'associera avec Moncef Ouannes quand il dit que « *les Jeunes Militaires n'étaient pas uniquement les représentants de leurs régions, mais surtout ceux de leurs tribus au sein de la « Révolution* » »³⁷.

Modèle néo-patrimonial

Il s'agit essentiellement de la Jordanie, du Maroc et des monarchies du Golfe. Il peut être simple (Maroc, Jordanie) ou compliqué (Arabie saoudite). Dans ce pays, si la dynastie des Saoud contrôle bien les forces armées, le modèle est éclaté. Théoriquement l'ensemble des forces est entre les mains du roi mais en réalité elles sont dans les mains de divers membres de la famille royale plus oligarchique que monarchie absolue³⁸. Ces forces se contrôlant les unes les autres³⁹.

Dans des situations comme le Yémen⁴⁰ ou la Libye de Kadhafi, modèle clanique et néo-patrimonial se conjuguent.

Modèle subordonné ou marginal

Le principe de subordination est lié à l'émergence d'une figure dictatoriale qui s'impose sur le groupe dont elle est issue. Comme Franco avant lui en Espagne, la dictature de Ben Ali fut un archétype d'un militaire s'élevant au-dessus de ses pairs et les maintint sous une défiance permanente et un étroit contrôle. Le plus souvent, derrière un discours d'exaltation martiale, les armées sont mal équipées et marginalisées. La part belle en matière d'équipement et de considération allant aux unités de protection du régime (Gendarmerie, Garde républicaine, forces spéciales, etc.). Ce modèle peut se dédoubler en celui de la professionnalisation : les armées se spécialisent et se replient sur leur métier ou celui de la marginalisation où l'armée mal équipée, mal payée et délaissée n'est plus que le réceptacle de la conscription obligatoire – cf. Syrie et Tunisie avant la chute de Ben Ali.

Au Liban, l'armée libanaise n'est que le reflet des composantes religieuses formant le pays. Selon Joseph Bahout, « *elle est soumise aux tensions de la société et reproduit la règle de la division confessionnelle. Toute utilisation dans le conflit actuel la ferait éclater* »⁴¹. Après l'échec de la période de structuration nationale du général Président Fouad Chéhab (connue sous le nom de Chéhabisme), l'armée peina à représenter le creuset national qui fut le modèle de nombreux pays arabes. Pendant la guerre civile, elle s'étiola

jusqu'à ne plus représenter qu'une force d'interposition face aux milices plus puissantes qu'elle ou à « fusionner » avec un clan comme sous la présidence du général Aoun. Pendant la guerre civile puis l'invasion de 1981, Israël cherchera sans succès à faire de l'armée libanaise l'outil de destruction des Palestiniens. Cet échec (compensé par l'utilisation des milices chrétiennes : Forces libanaises et Armée du Liban-Sud) contribua néanmoins à accroître les tensions au sein de l'armée. Tant et si bien que, durant cette période, ce corps s'était pour ainsi dire désintégré ou éclaté entre les familles, les clans, les communautés et les religions. Mais globalement sa structure a survécu à ces dizaines d'années de conflit. Ses structures de base ont survécu et elle est en reconstruction⁴².

Aujourd'hui la principale force combattante libanaise est le Hezbollah et, malgré sa connotation exclusivement chiite, c'est ce mouvement qui est perçu comme véritable force de résistance armée contre Israël par l'essentiel de la population y compris chrétienne⁴³. L'armée libanaise fut cependant engagée contre le groupe islamique radical Fateh el-Islam dans le camp de Nahr el-Bared en 2007 qu'il détruisit au prix de très nombreuses victimes dans ses rangs (167 soldats tués). Qui plus est, la Syrie, jusqu'à la guerre civile, s'était octroyée avec les accords de Taëf un contrôle étroit sur l'institution et un droit de veto dans la désignation du Commandant en chef – poste qui peut conduire à la Présidence de la république. Ainsi, d'aucuns voient le décès du général François Al-Hage, ancien chef des opérations de l'armée – tué dans un attentat à la voiture piégée – comme une sanction à son patriotisme supposé ayant facilité l'accès au général Jean Kahwaji considéré comme plus docile par Damas⁴⁴. L'assassinat le 19 octobre 2012 du général Wissam Al-Hassam, chef des Forces de sécurité intérieures (FSI) – contrepois à l'armée libanaise considérée comme trop pro-syrienne – et proche du clan Hariri, serait la dernière manifestation de l'influence syrienne sur les institutions de sécurité libanaises⁴⁵.

Sociologie : des institutions en mutation

De la force révolutionnaire à la force conservatrice

Dans les années 1960-1970, les armées furent perçues comme le fer de lance de la construction de l'État dans de nombreux pays en développement. Comme l'armée égyptienne ou l'armée algérienne, elles représentaient la pointe de la modernité. Aujourd'hui, le regard n'est plus le même. Les forces armées dans leur haute hiérarchie

se sont embourgeoisées et, le plus souvent, une césure s'est produite avec les échelons inférieurs (notamment dans les armées de conscription) plus marqués par leurs origines sociales et le contact direct à la population. On trouvera donc globalement un modèle conservateur dont la principale préoccupation est d'assurer la pérennité de ses privilèges (Égypte, Algérie) dans les échelons supérieurs et un niveau plus sensible et réactif aux aspirations populaires, les soldats de base.

Des armées vieillissantes aux capacités militaires incertaines

La plupart de ces armées n'ont pas fait la guerre depuis des dizaines d'années. En dehors de l'armée yéménite engagée dans la répression des séditions à répétition et de l'armée algérienne aux prises avec les mutations des groupes jihadistes, aucune ne s'est retrouvée en situation de conflit armé avec une autre nation depuis le milieu des années 1970 (guerre du Kippour) ou 1980 (Sahara occidental). On ne peut pas classer la récente intervention saoudo-émirati à Bahrein dans la catégorie des conflits ! Qui plus est la plupart de ces confrontations se sont traduites par des défaites⁴⁶.

Au plan interne, les actions les plus opérationnelles sont globalement confiées aux unités les plus fidèles au régime (forces spéciales, unités contre-insurrectionnelles, etc.), l'armée de conscription (dont se méfie en général le Pouvoir) le plus souvent mal équipée attend l'arme au pied dans une perspective de « désert des Tartares ». Il est aujourd'hui très difficile de dire ce que peuvent réellement représenter les capacités opérationnelles des forces arabes. On sait que le Maroc a fait de très considérables efforts de professionnalisation en vingt ans et que l'Algérie et l'Arabie saoudite, portées par les revenus du pétrole, investissent massivement en matériel. L'armée égyptienne s'appuie de son côté sur l'aide militaire américaine (1,3 milliard de dollars par an). Mais si l'on doit comparer ces armées à l'impitoyable étalon de l'armée israélienne (et ce, malgré sa déconvenue au Liban en 2006), aucune ne semble en mesure de s'aligner pour l'instant dans l'hypothèse d'une confrontation même théorique avec le redoutable outil militaire de l'État hébreu.

L'islamisation des échelons inférieurs et le lien avec la société

Les armées sont le reflet de la société. Les courants politiques ou religieux qui traversent les sociétés locales se retrouvent dans les forces armées nationales sauf à ne représenter qu'un

groupe (ex. Syrie, pour les forces proches du pouvoir). Au début des années 1990, le pouvoir algérien s'aperçut que de très nombreux pans de l'institution militaire étaient infiltrés par les islamistes (notamment les parachutistes et la Garde républicaine)⁴⁷. La reprise en main du pays dut commencer par l'armée elle-même. Mais sans prendre ce cas extrême, la montée d'un islam conservateur avant d'être politique touche l'ensemble du corps militaire. Si les *habitus* de soumission sont très forts dans ces pays, ils peuvent aussi toucher rapidement certaines limites. Tirer dans la foule, réprimer brutalement sont acceptables dans certaines mesures au début de processus insurrectionnels mais ces pratiques extrêmes peuvent s'avérer dangereuses pour le pouvoir lui-même lorsque l'institution elle-même trouve insupportable ou inacceptable ce qui lui est demandé (le plus bel exemple de ce comportement fut l'armée égyptienne sur la place Tahrir au mois de mai 2011 ou le refus de tirer de l'armée tunisienne). C'est pour cela que les actes les plus brutaux sont confiés le plus souvent aux appareils répressifs spécialisés.

Au Maroc, comme le note Thierry Desrue, « *quant à la troupe, fidèle reflet de la société marocaine, elle n'est pas immunisée contre l'idéologie islamiste, voire jihadiste* »⁴⁸. Cette réflexion vaut pour tous les autres pays.

Professionnalisation et réformes : l'armée au péril de la démocratisation ?

Les armées des pays arabes, comme celles de nombreux pays en développement, ont d'abord rempli des fonctions d'ordre intérieur. Ces forces ont bien plus été dévolues au maintien de l'ordre que toutes autres tâches⁴⁹. Abdallah Saaf a traduit ce trait spécifique par un merveilleux euphémisme : « *Le monopole de la contrainte légitime de l'État n'a pas toujours été mis en œuvre au bénéfice des citoyens* »⁵⁰. En conclusion de notre ouvrage de 1998 nous précisions : « *finalement, le trait commun le plus caractéristique demeure l'implication des différentes armées de chacun des pays dans le maintien de l'ordre, au sens de maintien du régime (...) Cet impératif de la sécurité intérieure » dont parle Fernanda Faria semble donc le dénominateur commun pour les armées du Maghreb* »⁵¹. Pourtant, ce sont les armées de ces pays qui auront peut-être le plus progressé, comme la Tunisie l'a démontré. En réalité, en dix ou quinze ans, la Tunisie ou le Maroc et plus tardivement l'Algérie ont distingué progressivement des métiers spécifiques selon les besoins et les fonctions (sans que, par ailleurs, cela soit un gage de démocratisation !). La confusion des genres demeure largement dans d'autres pays.

Depuis une dizaine d'années, la pression occidentale s'exerce sur l'évolution des forces armées et de sécurité arabes vers des pratiques moins répressives et plus de professionnalisation. Les modes de coopération développés notamment par l'Union européenne, mais aussi le Dialogue méditerranéen de l'OTAN et le 5+5, les États-Unis directement ont multiplié les propositions de formation et d'échanges vers plus de transparence et de bonnes pratiques. L'UE a installé la conditionnalité comme un élément fort préalable à la conclusion d'accords financiers et économiques globaux. Les clauses visant la lutte contre la prolifération et le terrorisme se sont développées comme l'a été aussi la coopération entre les armées des deux rives de la Méditerranée. Les Nations Unies promeuvent également de tels programmes. Cette « réforme du secteur de la sécurité » (RSS) prend des formes variées :

- Désengagement du politique ;
- Professionnalisation et redéploiement sur les métiers spécifiquement militaires ;
- Séparation des systèmes de sécurité et de défense ;
- Suppression des législations d'urgence et de leur appareil répressif (tribunaux militaires...) ;
- Non-discrimination de minorités ethniques et religieuses dans les armées ;
- Fin de l'économie militaire parallèle ;
- Transparence des budgets militaires et des politiques de défense ;
- Réduction du format des forces ;
- Mise en place de mesures de confiance et de sécurité⁵².

Certaines de ces propositions de réformes ont essuyé le refus ou les réticences de nombreux gouvernements, sauf à proposer des réformes cosmétiques. Cependant, peu ou prou, en raison d'intérêts purement économiques ou politiques, quelques pays visés par les propositions de RSS ont accepté de jouer un jeu au moins formel (Turquie, Jordanie, par exemple). La question va être de savoir comment le pouvoir et les armées vont réagir face aux événements en cours. D'une certaine manière, la Tunisie a démontré que cette réforme était réalisable et à l'issue couronnée de succès. Mais ailleurs ? Les pouvoirs en place ne peuvent-ils faire une lecture inversée de la RSS ? Il n'est pas sûr que la haute hiérarchie militaire et le futur gouvernement voient dans l'évolution « démocratique » de l'armée une avancée utile. Ces nouveaux gouvernants seront-ils réceptifs aux sirènes occidentales et de leurs propres peuples, demandant des évolutions de structure et

de comportement ? Enfin, comme nous l'avons dit précédemment, professionnalisation ne veut pas dire démocratisation et socialisation ; elle peut seulement vouloir dire plus d'efficacité opérationnelle (cf. Algérie) ! De ce point de vue, les évolutions respectives des appareils militaires seront une forme de test à l'acide de la recomposition démocratique future des pays arabes.

Scénarios et perspectives

Les révolutions arabes ne sont-elles que des leurres visant à restaurer le pouvoir perdu des armées comme l'affaire égyptienne pourrait nous le laisser supposer ? La réalité semble autrement plus complexe. L'Égypte aujourd'hui pourrait le cas échéant correspondre à cette hypothèse : pour ce pays, le mouvement populaire arabe est intervenu à un moment où se cristallisait la question de la succession du président Moubarak. Or il apparaissait depuis déjà deux ans que des pans de la hiérarchie militaire et des soutiens au Raïs n'acceptaient pas le principe de la « république héréditaire » (modèle syrien). L'armée est donc intervenue à la fois pour préserver ses intérêts dans la transition politique et pour empêcher une dérive populaire en préservant l'acquis y compris au prix d'une redistribution des cartes politiques incluant les Frères musulmans. Tewfic Acimandos note que « *L'enjeu, pour l'armée, est de sauvegarder l'autorité de l'État, quitte à épargner ceux, parmi ses agents, qui se sont compromis avec l'ancien Parti au pouvoir. Pour elle, prononcer trop de condamnations dans les rangs des policiers ayant tiré serait prendre le risque de voir les forces de l'ordre ne plus jamais faire leur travail. Si elle accepte d'organiser des élections, elle estime qu'une fondation radicalement autre de la nouvelle société n'est pas dans ses tâches. Pour l'armée et pour d'autres forces, pour d'importants secteurs des classes moyennes, il est urgent de conjurer le péril de l'anarchie* »⁵³. Le sacrifice du Raïs sera le prix à payer de la restauration de l'ordre.

Mais l'armée peut se retrouver en situation d'arbitre quand la violence dans la rue excède un seuil considéré par elle (ses troupes et/ou ses chefs) comme insupportable. « *L'arbitrage de l'armée est essentiel, qu'elle refuse de tirer (Tunisie, Égypte) ou participe (Bahreïn, Yémen), voire implose (Libye)* » note Philippe Droz-Vincent. « *La Syrie est un cas très différent de la Tunisie ou de l'Égypte, car l'osmose y est très forte entre l'armée et le pouvoir politique : le commandement opérationnel de l'armée est fortement pénétré par les logiques du régime (recrutement très contrôlé, appartenance alaouite, allégeance au président...), qui plus*

est, l'armée régulière est redoublée de forces prétoriennes, véritable armée parallèle aussi puissante, et qui sont recrutées prioritairement dans la base sociale fondamentale du régime (certains alaouites ruraux). Le président Bachar al-Asad (ou son frère Maher) n'a peut-être pas, en revanche, le savoir-faire de son père, militaire de carrière, dans la gestion de l'armée, c'est-à-dire une connaissance méticuleuse des officiers, car lui même a fait une carrière météorique sous les drapeaux. De plus, l'armée régulière, qui en raison de la démographie de la Syrie, est majoritairement sunnite dans ses effectifs (trois commandants de divisions sur dix semblent originaires de Deraa, cet effet démographique étant moindre pour les forces spéciales recrutées sur une base confessionnelle), peut se fissurer en cas de répression violente contre des manifestants pacifiques. Surtout quand les vidéos prises avec des téléphones portables attestent de la violence déployée contre de simples civils ».⁵⁴

Aussi peut-on imaginer des cas de figure très différents selon les situations stratégiques de chacun des pays :

- En Égypte, l'armée qui a récupéré son pouvoir vis-à-vis de la famille Moubarak, joue une partition de reconstitution politique avec le courant conservateur des Frères Musulmans – c'est l'option « Lampedusa » (« Il faut que tout change pour que rien ne change »)⁵⁵. Mais d'une certaine manière, même si elle semble sortir vainqueur de cette première manche, l'armée égyptienne est sur le fil du rasoir : « ... le SCAF (Supreme Council of Armed Forces) est en difficile position à cause de ses intérêts multiples. Il définit sa mission comme la « restauration de la stabilité » – une pierre de touche qui joue sur les peurs globales d'un futur incertain. Mais en dépit de ces incertitudes, des mouvements décentralisés continuent d'exercer des pressions, laissant le SCAF trop incertain de ses prérogatives et inquiet d'une entrée dans le territoire civil non balisé de la politique »⁵⁶. Le départ du Maréchal Tantawi n'infirme pas cette hypothèse. Trop marqué par sa durée dans le régime et son action dans la répression, Tantawi est apparu comme un élément sacrificable à la survie du groupe⁵⁷.
- Au Maroc, la situation n'est guère différente. L'armée et la Gendarmerie appuient les réformes. Préférant l'évolution partielle du régime (sous contrôle) au chaos. Mais la réforme constitutionnelle sera-t-elle suffisante pour apaiser une population sous pression ?

- En Tunisie, l'armée joue la légalité constitutionnelle. L'inconnue, bien plus que l'arrivée des islamistes au pouvoir⁵⁸, sera la situation économique tunisienne à moyen terme qui pourrait faire basculer le pays dans le chaos. A ce moment-là, l'armée ne deviendra-t-elle pas l'ultime recours ?
- En Libye, la reconstitution d'une armée nationale apparaît nécessaire. Mais est-elle possible ? On a montré que l'armée kadhafienne n'était déjà qu'une conjugaison d'allégeances tribales et que l'essentiel de l'action était le fait des mercenaires touaregs ou sahéliens. On ne voit pas la situation changer à court terme. Certes des chefs de guerre, comme le jihadiste Abdel Hakim Belhadj, ont émergé. Mais le creuset national propre à faire naître une armée nationale n'existe pas – sauf à aller chercher une guerre étrangère et même cette démarche pourrait échouer (cf. les expériences libyennes antérieures désastreuses – Tchad, Ouganda ou celle de l'armée libanaise avec son fragile équilibre des confessions).

Ailleurs, la situation demeure difficilement discernable. Mais quelques éléments sont d'ores et déjà identifiables :

- Les modèles patrimoniaux (Jordanie, Arabie saoudite, pays du Golfe) vont être mis à rude épreuve. La conjonction entre la crise économique et l'aspiration au changement peut faire des ravages. D'une certaine façon, la Syrie est le ban-test de la résistance des régimes autoritaires. Si l'on peut être assuré de la résistance des forces de sécurité essentiellement alaouites, combien de temps l'armée régulière pourra-t-elle demeurer *a minima* neutre quand les morts s'accumulent dans les villes syriennes ?
- L'Algérie qui a su mettre au point un subtil équilibre des pouvoirs entre les différents protagonistes politico-économiques (FLN, secteur économique, islamistes, technocrates⁵⁹) et un maintien de l'ordre très perfectionné peut durer un certain temps pour peu que la « pompe à phynance⁶⁰ » pétro-gazière puisse continuer à fonctionner. Comme le note Luis Martinez « *Les régimes autoritaires rentiers disposent des ressources suffisantes pour surmonter les crises politiques inhérentes aux contrechocs pétroliers* ». De ce point de vue, les militaires algériens et leurs alliés directs ou indirects ont su dégager une méthodologie de la coercition et de l'ouverture particulièrement sophistiquée⁶¹.

L'avenir économique des forces armées est aussi à questionner. Dans les pays où l'armée occupe

un espace économique important, une évolution à la chinoise sera-t-elle possible ? Autrement dit, le pouvoir politique sera-t-il capable de faire plier les militaires comme l'appareil chinois l'a réussi ?

Le kémalisme est-il soluble dans la démocratie ?

On a longtemps présenté le kémalisme ou le contrôle des militaires appuyé sur un fort État national (Turquie, Algérie, Égypte notamment) comme une alternative (voire la seule) à l'islam politique. Ce paradigme tient-il toujours ?

Le contrôle de l'État par les militaires turcs a longtemps été donné comme modèle par ceux qui imaginaient une cohabitation de l'islam politique et des gardiens du temple kémaliste. Force est de constater que ce modèle est aujourd'hui très largement fissuré. D'élections gagnées en victoires électorales, de réformes en réformes, de dénonciations de complots présumés en supposées tentatives de coup d'État déjouées, le parti islamiste turc (AKP) a progressivement rogné les compétences et le poids du Conseil de sécurité nationale (MGK) turc qui demeura longtemps la véritable entité gestionnaire de la Turquie⁶².

Or, pour un pays comme l'Égypte, le maintien de l'armée en tant que pilier du régime est au cœur de la préoccupation des élites militaires. La main tendue du maréchal Tantawi (désormais à la retraite) aux Frères musulmans ouvrait un jeu de dupes fondé sur le pari de considérer que l'armée demeurerait politiquement plus forte que les Frères parce que détentrice de la force. Le modèle turc – qui voit lentement mais sûrement disparaître le pouvoir de l'armée au profit du gouvernement islamiste – est en train de démontrer qu'un pouvoir décidé n'a besoin que de temps pour inverser le mouvement de balancier. La question est de savoir si les départs de Tatanwi et de Annan ne sont que les symboles du changement exigés par le nouveau pouvoir ou si la purge va s'élargir à d'autres échelons et notamment ceux des services de renseignement.

Par ailleurs, des armées comme l'armée syrienne et l'armée égyptienne n'ont, jusqu'aux événements, intégré la dimension musulmane que comme un élément parmi d'autres de leur identité (sauf dans le combat contre les islamistes pour mettre en exergue leur légitimité)⁶³. Il sera important de suivre l'évolution du discours culturalo-identitaire de ces corps pour voir si l'islamisation officielle du pouvoir telle qu'elle va se dégager en Égypte et peut-être en Syrie si le régime tombe, se répercute sur l'appareil idéologique des forces.

Des analyses qui commencent à émerger sur les

« révolutions » arabes ressortent deux facteurs principaux : la prééminence du fait religieux, c'est-à-dire l'islam au cœur du discours politique et sociétal, mais aussi un nationalisme renforcé (cette affirmation devant être modérée aujourd'hui par le suivi des cas libyen et yéménite). Il faut être vigilant, dans l'hypothèse d'une crise politique et économique majeure suivant cette période euphorique du « printemps arabe », sur l'émergence d'une personnalité militaire appuyée sur des valeurs islamiques fortes pour jouer l'homme providentiel qui conjuguerait islam et nationalisme. Le modèle du général Zia pourrait alors s'imposer sur la scène arabe⁶⁴. Mais il faudra attendre pour cela qu'un consensus se fasse autour de la figure d'un sauveur ou du corps militaire pris globalement comme entité salvatrice.

Ces événements nous renvoient à une ultime question. Le temps des coups d'État militaires est-il sur le point de revenir ? Comme le note Alain Rouquié : « *C'est parce que la société est prétorianisée ou parce qu'un groupe civil important pense que seule l'armée peut barrer la route à une menace politique ou sociale, qu'il y a un coup d'État. Contrairement à ce que certains ont pu penser ou écrire, les coups d'États ne sont pas des décisions militaires, ce sont des décisions militaires appuyées sur des forces civiles (...)* »⁶⁵.

De ce point de vue, l'hypothèse du recours à un homme fort issu de l'armée et susceptible de faire la synthèse de l'ordre et d'un islam conservateur désormais générique ne peut être exclue dans certains pays ; la généralisation d'un modèle oligarchique égypto-algérien fortement islamisé (qui devrait être d'ores et déjà celui de la Libye) non plus.

Enfin, modèle peut-être le plus inquiétant, on ne peut éliminer le retour à l'association primaire armée/tribu ou clan. Cette évolution semble se dessiner au Yémen et en Libye, si le pouvoir en place ne parvient pas à installer rapidement un État cohérent. Aujourd'hui, dans ce dernier pays, chaque milice locale contrôle sa zone de conquête et Tripoli est partagée entre les quatre milices principales (Syrte, Mistrata, Benghazi et Zenten). Abdelhakim Belhaj, chef du Conseil militaire de Tripoli, cherche à conserver la prééminence militaire. L'un de ses rivaux, Abdallah Naker, chef du Conseil des *thowars* de Tripoli, avait réuni des commandants de plusieurs régions pour dénoncer la nomination dans l'Est du pays d'un chef d'état-major pour la nouvelle armée : le colonel Khalifa Haftar, exilé aux États-Unis depuis les années 1990. Ce dernier avait été coopté non sans mal dans la région de Benghazi par un groupe d'officiers. Cette action marquait à la fois

le désir des militaires classiques de maintenir leur contrôle de l'armée (ou ce qu'il en reste) et sans doute également, le désir de Benghazi de ne pas voir échapper « sa » révolution. Cette nomination contestée fut on ne peut plus éphémère. Le colonel Haftar a été démis en décembre 2011 et remplacé par le général Youssef al Mankouch, ex-vice ministre de la Défense. Or celui-ci a été contesté dès sa nomination et d'autres groupes ont appelé Salah Salem al Obeidi à le remplacer alors que les critiques continuent⁶⁶. Les élections législatives puis la nomination d'un nouveau gouvernement sous la direction de Ali Zeidan en novembre 2012 n'a pas fait baisser les tensions régionales à l'intérieur du pays. Toutes ces nominations se sont accompagnées de violences de la part de milices mécontentes⁶⁷. On voit à travers ces évolutions erratiques que la Libye est prise entre tentative de recomposition nationale et éclatement tribal. En 1944, le général de Gaulle et le général de Lattre avaient réussi l'intégration des forces de la résistance (non sans mal) dans l'armée régulière (« *l'amalgame* »). Il n'est pas sûr qu'un tel exploit soit à la portée du gouvernement libyen actuel. Dans l'hypothèse où l'option de l'éclatement viendrait à s'imposer et à se généraliser (Irak, Yémen, Libye...), c'est la question de l'État arabe sur le modèle du XX^{ème} siècle qui serait désormais posée.

Transition ou révolution : quel rôle pour les armées arabes ?

Il y a quinze ans nous posions le postulat que les forces armées du Maghreb risquaient de devenir le dernier rempart contre l'islamisme. Le « printemps arabe » fait évoluer cette analyse. L'islam politique est désormais une réalité établie pour longtemps. Cette nouvelle dimension politique – bien qu'elle fasse peur à l'Ouest de la Méditerranée – ne serait pas un problème en soi si elle ne s'installait pas sur fond de crise économique structurelle mondiale et de longue durée. En effet, si les conditions d'un développement économique significatif et d'une amélioration substantielle des conditions de vie des citoyens ne sont pas remplies, le risque est grand de voir les gouvernements de transition échouer et donc l'armée et/ou certaines de ses figures prestigieuses

assumer la fusion islamisme/nationalisme sur un modèle iranien ou de suivre la figure charismatique qui sera capable, sur son nom, de proposer une sortie de crise.

Amos Perlmutter, un des pères de l'analyse armée/pouvoir/société, a proposé une typologie des interventions militaires dans l'ordre du pouvoir⁶⁸. Il en distinguait trois :

- L'autocratie : quand un leader d'origine militaire s'imposait sur la masse civile et militaire (Franco, Ben Ali, par exemple) ;
- L'oligarchie : quand un groupe prétorien assume le pouvoir au nom d'un conseil militaire (Argentine, Turquie, Algérie en 1992, Ghana, Égypte et Libye au début du coup d'État, etc.) ;
- Le prétorianisme oligarchique : lorsqu'une combinaison civilo-militaire se met en place.

Il semble que l'on sorte de la période autocratique du monde arabe (la question monarchique notamment dans le Golfe semble également posée à terme) ; mais les phénomènes démocratiques qui suivent peuvent conduire à l'élection de personnalités autoritaires ou à la mise en place constitutionnelle d'institutions non démocratiques (cf. Allemagne nazie). C'est le modèle du « peuple contre la démocratie » pour paraphraser Guy Hermet⁶⁹.

L'oligarchie militaire semble aussi avoir vécu. Ce modèle qui eut son « heure de gloire » dans les années 1970-1980 (Birmanie, Grèce, Amérique latine, Afrique, etc.) apparaît globalement épuisé. (Ainsi l'Algérie a muté du modèle oligarchique intégral vers un prétorianisme oligarchique associant largement des cercles de pouvoir civil concurrents/partenaires).

Ce modèle, tel qu'il semble se dessiner en Égypte avec l'association armée/Frères musulmans, est susceptible d'extension. Il peut être une réponse à terme à l'anarchie/fragmentation libyenne et autres. Entre ces deux modèles, la question demeure de savoir combien de temps les modèles tunisien « à la turque » ou marocain « d'absolutisme éclairé » seront capables de tenir. La crise économique sera le juge de paix de toutes ces mutations entre transition et révolution. ♦

*Les opinions exprimées ici
n'engagent que la responsabilité
de leur auteur.*

Jean-François Daguzan
jf.daguzan@frstrategie.org

Notes

1. Morris Janowitz, *The Military in the political development of new nations*, University Chicago Press, 1964 ; Sam Sarkesian, *The professional Army in a Changing society*, Nelson-Hall Co, 1975 ; Samuel Huntington, *The Soldier and the State*, Cambridge Mass. Press, 1957 ; et Samuel E. Finer, *The Man in the Horseback*, London and Dunmow, Pall Mall Press, 1962 ; Amos Perlmutter, *The Military and Politics in Modern Times*, Yale University Press, 1977, et du même auteur, *Military and Politics in Israel: Nation Building and Expansion – 1969 ; Egypt and the Praetorian State – 1974*.
2. « La professionnalisation des armées en Espagne », volume 57, *Documents du C2SD*, Paris, 2003, 149 p.
3. *Les armées africaines (1960-1990)* CHEAM, Paris, 1992 – Rubin & Keaney, Frank Cass, London, 2002.
4. Alain Roussillon, *L'Égypte et l'Algérie au péril de la libéralisation*, Cedej, Le Caire, 1996 ; Elisabeth Picard, « Arab Military in Politics: From Revolutionary Plot to Authoritarian State », in Giacomo Luciani (ed), *The Arab State*, Routledge, London, 1990 ; « La nouvelle armée libanaise : instrument du pouvoir ou acteur politique », in *Confluences Méditerranée*, n° 29, printemps 1999 (sous le pseudonyme de Hubert Dupont) ; Philippe Droz-Vincent, « Le militaire et le politique en Égypte », *Maghreb-Machrek Monde Arabe*, n°162, juillet-septembre 1999.
5. *From Warriors to Managers: the French military establishment since 1945*, University of North Carolina Press, 1981, 424 p.
6. Harold Lasswell, *Essays on the Garrison State*, Transaction Publishers, New Brunswick, 1997. Le premier article de Lasswell sur « l'État garnison » date de 1941 et il concernait le Japon !
7. Terme repris par Mohamed Cherkaoui pour caractériser la situation en Algérie, *Le Sahara lien sociaux et enjeux géostratégiques*, The Bardwell Press, Oxford, 2007, p. 20-28 ; à notre avis ce concept ne reflète plus le système de pouvoir algérien actuel beaucoup plus composite. Voir notamment, Isabelle Werenfels, *Managing instability in Algeria, Elites and political change since 1995*, Routledge, London & New York, 2007.
8. Jean-François Daguzan, *Le dernier rempart ? Forces armées et politiques de défense au Maghreb*, Publisud, Paris, 1998.
9. Jean-François Daguzan, *Les Forces Armées espagnoles, du Franquisme à la Démocratie 1936-1986*, Fondation pour les Etudes de Défense Nationale (FEDN), dossier n°12, Paris – 1987, *Le dernier rempart ? (...)*, op. cit. ; « La révolution incroyable ? L'armée et la transition démocratique en Espagne », in Anne Dulphy & Yves Léonard (dirs.), *De la dictature à la démocratie : voies ibériques*, P.I.E.-Peter Lang, Bruxelles, 2003, pp. 61-71.
10. Notons que ce concept est utilisé par les mouvements extrémistes palestiniens ou autres. Les combattants commettant des actes de terrorisme sont exonérés par des fatwas qui justifient l'attaque des civils, femmes, enfants, vieillards y compris sur le principe que tout Israélien est, sera ou a été un soldat et est donc *de facto* une cible militaire donc légitime.
11. Le concept de néo-patrimonialisme est fondé sur quatre critères : l'étatisation de la société, la « privatisation de l'État », la clientélisation de la société et le recours à une image paternaliste de la relation politique. Voir Flory, Korany, Mantran, Camau et Agate, *Les régimes politiques arabes*, PUF-Thémis, Paris, 1990, p. 418.
12. Mohammad-Mahmoud Ould Mohamedou, « Nouvelle production de sens en Mauritanie : le coup d'État du 3 août 2005 et sa signification », in *L'Année du Maghreb* 2007, CNRS Editions, Paris, pp. 316-322.
13. Voir notamment le dossier dirigé par Ali Bensaad, « Mauritanie : le devenir d'un Etat charnière », in *Maghreb-Machrek*, n° 189, automne 2006.
14. Mohamed Abde Elsalam, « The military and the developments in its role in the Arab World », in Carsten Jensen (ed.), *Developments in Civil-Military Relations in the Middle East*, Royal Danish Defence College, 2008.
15. François Burgat & André Laronde, *La Libye*, PUF, Que sais-je ? Paris, 1996, pp. 68-77.
16. Richard Labévière & Talal el-Atrache, *Quand la Syrie s'éveillera...*, Perrin, Paris, 2011.
17. Après 18 ans de stabilité, la crise du Sahara occidental ouvre une période d'instabilité qui verra les coups d'État militaires se succéder : 1978, 1984, puis 2005 et 2008 ; voir le dossier « Mauritanie : les devenir d'un Etat-Charnière » dirigé par Ali Bensaad, *Maghreb-Machrek*, n° 189, Automne 2006 ; et Mathieu Guidère, *Le choc des révolutions arabes*, chapitre « Mauritanie : la clé militaire », Autrement, Paris, 2011, p. 123.
18. Yemen Military, <http://www.globalsecurity.org/military/world/yemen/military-intro.htm>
19. Mathieu Guidère, *Le choc des révolutions arabes*, Autrement, Paris, 2011, pp. 162-163.
20. Tom Finn, « Yemen, Trying to Oust Saleh, has Military and Economy Problem », *Time World*, 13 mai 2011, <http://www.time.com/time/world/article/0,8599,2071288,00.html>
21. *Intelligence Online*, n° 681 du 30 janvier 2013. p. 2.
22. Synthèse du mémorandum secret de l'ambassadeur américain au Maroc Thomas Riley du 04 août 2008, WikiLeaks Papers, http://www.elpais.com/articulo/internacional/Maroc/Une/Armee/marginalisee/et/inefficace/elpepuint/20101202elpepuint_16/Tes
23. Ayesha Siddiqi, *Military Inc.: Inside Pakistan's Military Economy*, Pluto Press, London, 2007, 304 p.
24. Voir J.-F. Daguzan, « Vu d'un dehors : la Chine, une puissance entravée », *Monde chinois*, n° 18, été 2004, pp. 9-23.
25. *Petite leçon de dictature made in Syria*, 10 mai 2005, <http://www.le-liban.com/liban/2005/03/10/en-general/33/petite-lecon-de-dictature-made-in-syria.html>
26. Akram Belkaïd et Hicheme Lehmici, *Égypte, la toute-puissance de l'armée –* <http://www.slateafrique.com/407/egypte-armee-pouvoir-economie-politique>
27. « A partir du galon de colonel-major, on pouvait même postuler à l'usufruit d'une ferme ponctionnée sur le domaine public des terres récupérées de la colonisation », *Maghress*, 18 février 2011 ; *L'armée marocaine : son pouvoir réel et ses ambitions –* <http://www.maghress.com/fr/marochebdo/92006>
28. Voir notamment le livre-brulôt de Mahjoub Tobji, *Les officiers de Sa Majesté, les dérivés des généraux marocains 1956-2006*, Fayard, Paris, 2007.
29. David S. Sorensen, Civil-military relations in North Africa, *Middle east Policy*, 22 décembre 2007, <http://www.thefreelibrary.com/Civil-military+relations+in+North+Africa>, p. 12. Voir aussi deux ouvrages ultra critiques, Lyes Laribi, *L'Algérie des généraux*, éd. Max Milo, Paris, 2007 et Hichem Aboud, *La mafia des généraux*, J.-C. Lattès, Paris, 2002.
30. Sorensen, idem, p. 13.
31. Mathieu Guidère, *Le choc des révolutions arabes*, Autrement, Paris, 2011, p. 194.

32. Eva Bellin, « The robustness of Authoritarianism in the Middle East: exceptionalism in Comparative Perspective », *Comparative Politics*, vol. 36, n° 2, janvier 2004, p. 149.
33. « Mise à l'écart d'Ali Douba, chef des services de renseignement militaires ; du général Mohamed Khoulou, cdt ; des services de sécurité de l'armée de l'Air, général Hikmat Chehabi (sunnite) non reconduit dans ses fonctions de chef d'état-major des armées, du général Ali Hadar, chef des forces spéciales de l'armée, du général Bahijat Soleiman, chef de la section 251 des renseignements généraux, du maréchal Tlass (ancien ministre de la Défense et Vice-Président). A la place : Maher al-Assad, chef de la Garde républicaine ; Assef Chawkat, chef du renseignement militaire et le général Ali Mamelouk chef des renseignements généraux, chargé de la coordination des services. », Richard Labévière & Talal el-Atrache, *Quand la Syrie s'éveillera...*, op. cit., pp. 338-339.
34. Assassiné dans un attentat à la bombe avec le ministre de la Défense, le 18 juillet 2012, <http://www.courrierinternational.com/article/2012/07/18/feu-assef-chawkat-beau-frere-et-ame-damnee-de-bachar-el-assad>
35. Raphaël Volney, « Spécial crise au Maghreb et au Moyen-Orient : Bachar el-Assad : Du printemps de Damas à celui de la répression », Les clés du Moyen-Orient, <http://www.lesclesdumoyenorient.com/SPECIAL-CRISE-AU-MAGHREB-ET-AU-760.html>
36. Moncef Ouannes, *Militaires, élites et modernisation dans la Libye contemporaine*, L'Harmattan, Paris, 2009, pp. 102-109.
37. Idem p. 102.
38. Camille Ammoun, « Arabie saoudite : la réforme du système politique, entre effet d'annonce et changements réels », in Frédéric Charillon & Bernard Rougier, *Afrique du Nord Moyen-Orient, le Moyen-Orient en crise*, édition 2006-2007, La Documentation française, Paris, p. 142.
39. Voir Jean-François Seznec, « Les forces militaires saoudiennes sous le règne de Fahd Abdelaziz », *Maghreb-Machrek*, n° 174, octobre-novembre 2001, pp. 38-51 ; et aussi : Madawi al-Rasheed, « Arabie saoudite : demain la tempête ? », *Politique étrangère*, n° 132, été 2011, pp. 229-230.
40. « (...) trois cercles d'environ 50 ou 60 acteurs constituent le cercle intérieur du régime. Nombre d'entre eux contrôlent les positions militaires les plus sensibles du pays. (...) Les demi-frères, cousins, neveux et gendres du président Saleh forment aussi le cœur de la face publique du cercle intérieur (...) Le pays est divisé en cinq zones militaires, lesquelles sont contrôlées par d'autres proches du Président ou membres de l'élite de Sanaa. », Sarah Phillips, *Yemen and the Politics of Permanent Crisis*, IISS, London, 2011, pp. 87-89.
41. *Le Figaro* du 14 mai 2008 – <http://www.lefigaro.fr/international/2008/05/14/01003-20080514ARTFIG00013-l-armee-libanaise-presente-mais-inactive.php>
42. Voir Oren Barak, *The Lebanese Army: A National Institution in a Divided Society*, State University of New York Press, 2009, 272 p.
43. « L'armée, le peuple, la résistance. L'armée et le Hezbollah sont censés être complémentaires » Nayla Moussa, L'armée libanaise : une exception dans le paysage militaire arabe, in Flavien Bourrat (dir.), « La place et le rôle des armées dans le monde arabe contemporain », *Les Champs de Mars*, n° 23, hiver 2011, p. 74.
44. Khaled Asmar, « Liban : quel rôle jouera l'armée libanaise face aux menaces du Hezbollah ? », *Mediarabe.info*, <http://www.mediarabe.info/spip.php?article1909>
45. Issa Goraieb, *L'Orient-Le Jour*, <http://www.courrierinternational.com/article/2012/10/22/assassinat-du-general-al-hassan-requiem-pour-un-superfluc>
46. Flavien Bourrat, « Introduction : esquisse d'une problématique » in Flavien Bourrat (dir.), « La place et le rôle des armées dans le monde arabe contemporain », op. cit., p. 13.
47. J.-F. Daguzan, *Le dernier rempart*, op. cit., p. 170.
48. Arrestation en 2006 de 5 militaires et 3 gendarmes membres de l'*Ansar al-Mahdi*. Thierry Desrue, « L'emprise de la monarchie marocaine entre fin du droit d'inventaire et déploiement de la "technologie palatiale" », *L'Année du Maghreb*, III 2007, <http://anneedumaghreb.revues.org/372>, p. 41 (version web), p. 236 (version papier).
49. Voir Edouard Belloncle, « Les événements de Nahr-el-Bared et la réforme de la sécurité au Liban », *Maghreb-Machrek*, n° 193, automne 2007, pp. 34-35.
50. « Violence politique et paix dans le monde arabe », Institut de Sécurité de l'Union européenne, *Cahiers de Chailot*, octobre 2010, p. 95.
51. J.-F. Daguzan, *Le dernier rempart ? Forces armées et politiques de défense au Maghreb*, op. cit., p. 203.
52. Voir notamment Yezid Sayigh, « Security Sector Reform in the Arab World, Challenges to Developing an Indigenous Agenda », *Arab Reform Initiative, 2 Thematic Paper*, December 2007, p. 40 ; et aussi les conclusions de Gemma Collantes Celador, Eduard Soler i Lecha, Stuart Reigeluth, Volkan Aytar, Mehmet Arican, « Trouver une stratégie de l'UE pour une réforme du secteur de la sécurité dans la région méditerranéenne : tirer les leçons des réformes de la Police en Palestine et en Turquie », *Euromesco Paper* n° 66, janvier 2008.
53. *Pourquoi la révolution égyptienne a-t-elle eu lieu ?*, 27 juillet 2011 – <http://www.lesclesdumoyenorient.com/Pourquoi-la-revolution-egyptienne.html>
54. Philippe Droz-Vincent, *Le régime syrien face à son propre peuple*, p. 2 – http://www.ceri-sciencespo.com/archive/2011/avril/chro_pdv.pdf
55. Célèbres paroles du Prince Salinas dans le roman *Le guépard* de Giuseppe Tomasi de Lampedusa.
56. Philippe Droz-Vincent, « Is Military Rule in Egypt Really Temporary? », *The Daily Star Lebanon*, 14 novembre 2011 – <http://carnegieendowment.org/2011/11/10/is-military-rule-in-egypt-really-temporary/71eg>
57. Ainsi que le chef d'état-major des forces armées Sami Hafez Annan, Edmund Blair, *Morsi décapite le SCAF*, http://www.info-palestine.net/article.php3?id_article=12539
58. Dans le nouveau gouvernement dominé par Ennahda après les élections de la Constituante, le ministre de la Défense, Abdelkarim Zbidi, n'a pas été changé – sans doute une prime laissée à la stabilité de l'armée.
59. Voir à ce propos le très éclairant ouvrage d'Isabelle Werenfels, *Managing instability in Algeria, Elites and political change since 1995*, op. cit.
60. Terme utilisé par le Père Ubu dans *Ubu Roi* d'Alfred Jarry.
61. Voir José Garçon, « L'exception algérienne », *Politique internationale*, n° 132, été 2011, pp. 235-251.
62. Voir le chapitre très éclairant « L'armée et la politique » du livre de François Dopffer, *L'imbroglio turc*, Lignes de repères, 2008, pp. 33-42 ; et aussi Shanhaz M. Punjani, *Changing Empire, Shifting Balance in Civil-Military relations in Turkey and Iran*, Air Force Fellows, Air University, Maxwell Air Force Base, Alabama, April 2010, p. 49.
63. Hillel Frisch, « Arab Armies: Religious, Economic & Structural Dimensions », *BESA Middle East Security and*

Policies Studies, n° 54, pp. 212-217.

64. Muhammad Zia-ul-Haq (12 août 1924 – 17 août 1988) ancien chef d'état-major de l'armée pakistanaise devient président de son pays de 1978 à 1988. Il radicalisa la dimension musulmane du Pakistan.

65. « Amérique latine : l'état militaire à l'épreuve des transitions », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 15, n° 1, 2008, p. 153.

66. <http://www.afriquejet.com/20130123416/Armee-Libye-Demande-de-limogeage-du-Chef-d-Etat-major.html>

67. Voir « Libye : le gouvernement teste son autorité », *TTU*, n° 717, 12 janvier 2012, p. 3.

68. *Political Roles and Military Rulers*, Frank Cass, London, 1981, p. 15.

69. *Le peuple contre la démocratie*, Fayard, Paris, 1989, 310 p.

Retrouvez toute l'actualité et les publications de la Fondation pour la Recherche Stratégique sur :

WWW.FRSTRATEGIE.ORG